



CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DOSSIER DE PRESSE

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE

Vendredi 10 janvier 2014

Le CPEF, un lieu ressource

Prévention et accompagnement

Le Centre de Planification et d'Education Familiale accueille tous les jeunes mineurs ou jeunes majeurs, bénéficiant ou non d'une couverture sociale, recherchant une information sur la sexualité, désirant une contraception ou s'interrogeant sur une éventuelle grossesse. Le C.P.E.F. est un service du Conseil Général de la Creuse, rattaché à la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.).

Le Code de la santé publique (articles L2311 -1 et suivants, articles R2311-7 et suivants) précise que les Départements doivent organiser au moins 16 demi-journées de consultation pour 100.000 habitants de 15 à 50 ans résidant sur le territoire. Dans le Schéma Départemental Enfance Famille Jeunesse 2010-2015 adopté par le Conseil Général, son rôle fondamental en matière de prévention précoce, de soutien à la parentalité et d'accompagnement des adolescents est souligné.

Le Centre de Planification et d'Education Familiale (C.P.E.F.) assure deux missions principales :

- la prévention et le suivi médical ;
- le conseil conjugal et familial.

Ainsi, il propose notamment :

- des consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité ;
- des entretiens de conseil conjugal et familial, pour préparer à la vie de couple et à la fonction parentale ;
- des entretiens avant et après les interruptions volontaires de grossesse (IVG).
- des actions individuelles et collectives de prévention, en informant sur la sexualité et l'éducation familiale.

Une équipe pluridisciplinaire

Le docteur Béatrice Sagot, médecin-chef du service de Protection Maternelle et Infantile et Actions de Santé, est la référente en matière médicale (consultations, liens avec les médecins vacataires, gestion de la pharmacie...). Frédérique Pierru, sage-femme et sexologue, a en charge l'encadrement du personnel, l'organisation pratique, le lien avec les partenaires extérieurs, la gestion des interventions collectives.

Trois médecins vacataires et une sage-femme se répartissent les consultations sur le territoire. Une psychologue et deux conseillères conjugales (infirmière et éducatrice spécialisée) assurent des permanences et des entretiens. Une secrétaire administrative gère les rendez-vous, les relations avec les établissements scolaires.

Un service gratuit et anonyme

Les professionnels du C.P.E.F. sont tenus au secret médical et professionnel. La confidentialité des examens, des résultats et des traitements sont garantis, y compris aux mineurs.

Les consultations médicales auprès d'un médecin ou d'une sage-femme du C.P.E.F. sont gratuites pour les patients mineurs ou ne bénéficiant pas d'assurance maladie.

Les moyens contraceptifs sont délivrés gratuitement aux patients sur prescription du médecin ou de la sage-femme.

Au plus près des habitants

Territorialisation de l'action départementale

Le Centre de Planification et d'Education Familiale (C.P.E.F.) se compose de plusieurs antennes ou centres médicaux réparties sur le territoire départemental : Guéret, Aubusson, Bourganeuf et La Souterraine.

A Guéret, le C.P.E.F. est situé dans les locaux de la Protection Maternelle et Infantile. Dans les autres villes, les permanences ou consultations ont lieu dans des locaux mis à disposition par convention : au Foyer des Jeunes Travailleurs à Aubusson (installation prévue début 2014), au Centre Hospitalier de Bourganeuf et à Traces de Pas à La Souterraine.

Tous les centres sont équipés de matériel médical permettant les examens gynécologiques, les prélèvements biologiques ou anatomo-pathologiques nécessaires au suivi des patients. Les examens biologiques nécessaires sont effectués par un laboratoire privé ou hospitalier par convention avec le Conseil Général.

Les produits contraceptifs sont délivrés directement aux patients par le médecin ou la sage-femme en charge de la consultation médicale.

Des permanences sans rendez-vous

En plus des consultations médicales, des permanences ou des rendez-vous (entretiens individuels et entretiens de conseil conjugal) sont assurés par la psychologue et les conseillères conjugales.

Les conseillères conjugales et la psychologue effectuent également des entretiens pré et post I.V.G. tous les mercredis matins et vendredis après-midis au Centre d'Orthogénie du Centre Hospitalier de Guéret.

En direction des adolescents

Des séances d'information collective en direction des jeunes sont dispensées au sein des établissements scolaires (collèges et lycées) et dans les autres lieux de vie des adolescents. Ce sont des séances de prévention en matière d'éducation à la sexualité et d'éducation familiale. Les contenus, en cohérence avec les programmes scolaires, sont adaptés à l'âge et aux questionnements de jeunes rencontrés.

En apportant aux adolescents des informations objectives et des connaissances scientifiques, il s'agit de permettre aux adolescents de comprendre les différentes dimensions de la sexualité et de leur permettre d'avoir des comportements responsables. Ainsi, l'objectif est notamment de prévenir les grossesses précoces, de prévenir les interruptions volontaires de grossesse (IVG) par une information sur la contraception et une réflexion sur la parentalité, ou encore d'informer sur les conduites à risques pour prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

Quelques chiffres

Bilan de l'année 2012-2013

Activité médicale du C.P.E.F. de Guéret : 227 consultations.

Sur les 125 patientes différentes (dont 77 nouvelles patientes) :

- 73,5% ont entre 15 et 18 ans, 5,5% de moins de 15 ans.
- 21% sont âgées de plus de 18 ans.

Au Centre d'Orthogénie du Centre Hospitalier de Guéret, 66 entretiens I.V.G. ont été effectués par les conseillères conjugales. Sur ces entretiens, 13 concernaient des mineures.

Interventions dans les établissements scolaires : 1.679 jeunes dans 20 établissements scolaires ont bénéficié d'une information à la vie affective et sexuelle.

Animation de forums et d'actions spécifiques : 410 jeunes lors du Forum Santé Citoyenneté au Lycée Professionnel d'Aubusson, de la Journée de prévention des addictions et des conduites à risques, au Bureau Information Jeunesse et à la Maison des Adolescents, lors du Forum Sid'amour avec le Foyer des Jeunes Travailleurs de La Souterraine.

Au total, 2089 jeunes ont été informés sur le département durant l'année scolaire 2012-2013.

Budget

Le budget de fonctionnement du C.P.E.F., hors frais de personnel, s'élève à 50.000 euros.